



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 -
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 106 SP 30

PV téléphonique de la Commission Sportive du 06.12.2024

Président : M. Jean-Louis TRINQUESSE

Présents : Messieurs Mickaël ROMOJARO, Didier SCHMINKE

Assiste : Mme Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 10h00

Changements dates, horaires, terrains

Match 28261890 du 8.12.2024 Héry 1 - Champs sur Yonne 1 Départemental 1

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune d'Héry interdisant l'utilisation des terrains les 7 et 8 décembre,
- Donne la rencontre à jouer le 16 février 2025 à 14h30.

Match 28280242 du 08.12.2024 Union Dionysienne 1 – Migennes 2 Départemental 2 Gp A

La commission,

- Compte tenu du match aller qui s'est déroulé à Migennes,
- Donne ce match à jouer sur les installations de Saint Denis Les Sens.

Match 28280227 du 15.12.2024 Aillant 1 - Union Dionysienne 1 Départemental 2 Gp A

La commission,

- Compte tenu du fait que c'est un match reporté et que l'horaire d'origine n'a plus lieu d'être,
- Donne ce match à jouer le 15.12.2024 à 14h30

Match 28281510 du 14.12.2024 Auxerre Stade 3 – ECN 2 Départemental 2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club d'ECN, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 23 février 2025 à 12h00.

Match 29222927 du 08.12.2024 Coulanges la Vineuse 3 – Neuvy Sautour 1 Départemental 3 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande du club de Neuvy Sautour, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 2 février 2025 à 14h30.
- Amende de 30€ au club de Neuvy Sautour pour demande tardive de report en Seniors (amende 5.22).

Match 29830631 du 7.12.2024 Appoigny 1 – Ent. Fontaine/Sens FP 1 U18 Départemental 1

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne la rencontre à jouer le 7 décembre 2024 à 16h30.

Match 29830688 du 7.12.2024 Mont St Sulpice 1 – St Georges 1 U18 Départemental 2 Gp A

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Mont Saint Sulpice interdisant l'utilisation des terrains les 7 et 8 décembre,
- Donne la rencontre à jouer le 14 décembre 2024 à 15h30.

Match 29830742 du 07.12.2024 Gâtinais 1 – Cerisiers 1 U18 Départemental 2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de Gâtinais, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} février 2025 à 15h30.

Match 29830746 du 14.12.2024 Champigny 1 – Paron 3 U18 Départemental 2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de Champigny, via leur adresse officielle, demandant d'avancer l'horaire du match pour des raisons d'éclairage,
- Donne la rencontre à jouer le 14 décembre 2024 à 14h30.

Match 29830794 du 07.12.2024 Onze St Clément 1 – Joigny 2 U18 Départemental 2 Gp B

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Saint Clément interdisant l'utilisation des terrains les 7 et 8 décembre,
- Donne la rencontre à jouer le 14 décembre 2024 à 15h30.

Match 29805879 du 07.12.2024 Onze St Clément 1 – Jeunesse Sénonaise 2 U15 Départemental 2 Gp B

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Saint Clément interdisant l'utilisation des terrains les 7 et 8 décembre,
- Donne la rencontre à jouer le mercredi 18 décembre 2024 à 15h30 (ou autre date à la convenance des 2 clubs, date limite le 21 décembre).

Match 29805911 du 7.12.2024 Mont St Sulpice /USV 1 – UF Tonnerrois 1 U15 Départemental 2 Gp E

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Mont Saint Sulpice interdisant l'utilisation des terrains les 7 et 8 décembre,
- Donne la rencontre à jouer le 14 décembre 2024 à 14h00.

Match 29805911 du 7.12.2024 Mont St Sulpice 1 – Joigny 3 U13 Départemental 3 Gp C

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Mont Saint Sulpice interdisant l'utilisation des terrains les 7 et 8 décembre,
- Donne la rencontre à jouer le 14 décembre 2024 à 10h00.

Match 29825365 du 7.12.2024 Onze St Clément 1 – Sergines 1 U13 Départemental 3 Gp B

La commission,

- Prend note de l'arrêté municipal de la commune de Sint Clément interdisant l'utilisation des terrains les 7 et 8 décembre,
- Donne la rencontre à jouer le mercredi 18 décembre 2024 à 14h00 (ou autre date à la convenance des 2 clubs, date limite le 21 décembre).

Forfait

Match 29845707 du 7.12.2024 Avallon/ECN 3 – Ravières 2 U13 Départemental 3 Gp G

La commission,

- Prend note du courriel du club de Ravières en date du 5 décembre, via leur messagerie officielle, indiquant fait forfait pour cette rencontre,
- Donne match perdu par forfait à l'équipe de Ravières 2 au bénéfice de l'équipe d'Avallon/ECN 3,
- Score : Avallon/ECN 3 = 3 buts, + 3 points – Ravières 2 = 0 but, - 1 point
- Amende de 30€ au club de Ravières pour Forfait déclaré Jeunes (amende 6.11).

FMI

Match 29760565 du 30.11.2024 Charmoy 1 – Cheny 1 Coupe de l'Yonne Féminine

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match du club de Charmoy en date du 2 décembre 2024,
- Enregistre le score : Charmoy 1 = 6 – Cheny 1 = 0
- Annule l'Amende de 30€ au club de Charmoy (amende 5.25) pour non-envoi de feuille de match papier / FMI.

Fin de la réunion : 11h00.

Le Président de séance,

TRINQUESSE Jean Louis

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».